



mai 2023

Lettre d'information

La lettre d'information Sindra permet de suivre l'actualité de l'observatoire, l'évolution des chiffres-clés régionaux et les dernières actualités sur les thématiques déchets, ressources et économie circulaire.

Découvrez les chiffres clés 2021

Les données collectées chaque année par l'observatoire Sindra, l'observatoire des déchets du BTP et celles issues de la démarche ComptaCoût permettent de calculer des indicateurs territoriaux et régionaux, pour le suivi du volet "déchets/économie circulaire" du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2022, 130 indicateurs ont été calculés par Sindra, à partir des données fournies par les collectivités, les gestionnaires d'installations privées, les Ressourceries-recycleries et les unités de méthanisation.

Chiffres clés 2021 issus des enquêtes Sindra réalisées en 2022

- **Production des déchets ménagers et assimilés :**
557 kg/hab en 2021. Objectif : 494 kg/hab en 2031.
Les déchets ménagers et assimilés (DMA) regroupent l'ensemble des flux pris en charge par le service public de gestion des déchets (SPGD). Les indicateurs DMA sont calculés à partir des déclarations des EPCI en charge de la collecte. Les tonnages collectés en déchèteries publiques sont également concernés.
- **Prévention :**
70 kt de déchets alimentaires évitées des ordures ménagères résiduelles (OMR) grâce au compostage de proximité.

Les indicateurs liés à la prévention sont calculés à partir des déclarations des collectivités sur les actions qu'elles ont mises en place pour la distribution de composteurs individuels et la mise en place de composteurs collectifs et/ou autonomes.

- **Estimation des déchets d'activités économiques non dangereux non inertes : 2.9 Mt traitées** par les prestataires de traitement de déchets.

Les déchets d'activités économiques (DAE) regroupent l'ensemble des déchets dont le producteur n'est pas un ménage et qui ne sont pas collectés par le SPGD. Les indicateurs DAE sont calculés à partir des données déclarées par les prestataires de traitement de déchets et les déchèteries privées. A noter, qu'il ne s'agit pas de la quantité produite "effective" des acteurs économiques mais la quantité de déchets déclarée en entrée d'installations enquêtées (centres de tri mono ou multimatériaux, plateformes de compostage et/ou de broyage, unités de méthanisation, cimenteries, unités de valorisation énergétique, usines d'incinération sans valorisation énergétique, installations de stockage).

- **Traitement des déchets non dangereux non inertes : 1.7 Mt enfouies en 2021.** Objectif : 1.1 Mt enfouies en 2025.

Les installations de traitement de déchets regroupent les centres de tri, les plateformes de broyage, les plateformes de compostage, les unités de méthanisation, les cimenteries, les usines d'incinération et les installations de stockage. Les tonnages annuels déclarés par ces installations permettent de calculer les indicateurs par type de traitement.

Retrouvez l'ensemble des indicateurs dans le [rapport de suivi 2022 du volet "déchets/économie circulaire" du SRADDET \(données 2021\)](#).

Découvrez une vision synthétique de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2021, dans la [synthèse chiffres-clés 2021](#).

Le périmètre des indicateurs présentés dans cette synthèse concerne essentiellement les déchets non dangereux non inertes (DND-NI).



Actualités Sindra

Les enquêtes 2023 relatives aux données 2022 sont en cours auprès de :

- 165 collectivités à compétence collecte et/ou traitement de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 460 installations (Ressourceries-recycleries, déchèteries privées, centres de tri, plateformes de compostage et de broyage, unités de valorisation énergétique, incinérateurs, cimenteries et centres de préparation CSR, installations de stockage) ;
- 126 unités de méthanisation.

La participation de chacun permet à Sindra de remplir ses missions relatives au suivi de la prévention et de la gestion des déchets en région.

Si vous n'avez pas encore complété l'enquête annuelle, nous sommes à votre disposition

pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter : info@sindra.org

Actualités déchets économie circulaire

- La Poste offre une seconde vie aux sacs de ses facteurs.
Depuis mars 2022, la Poste collabore avec [la recyclerie sportive](#) pour recycler et permettre le réemploi des sacs des facteurs. En janvier dernier, 153 sacs de vélos à assistance électrique ont été reçus par la recyclerie sportive. Elles seront vendues entre 5 et 10 euros. (eclaira.org)
- [Une usine dédiée à la fabrication et au recyclage des aimants permanents](#) va ouvrir à Grenoble d'ici la fin de l'année 2023. (France3 régions)

Appels à candidatures

- Appel à projets de la Région "Ressourceries/recycleries". Cet AAP vise à développer les capacités de réemploi, réparation et réutilisation en Auvergne-Rhône-Alpes. Sont attendus les projets de création et d'extension de Ressources ou recycleries. [Dépôt des dossiers à compter du 16 mai 2023](#).
- [Programme d'aides Fonds vert "Soutenir le tri à la source et la valorisation des biodéchets"](#). Le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires met en place des aides dans le cadre du Fonds vert. Les actions éligibles doivent contribuer à la gestion de proximité et la collecte séparée des biodéchets ou à la valorisation des biodéchets. Dépôt des dossiers : jusqu'au 31/12/2023.
- L'ADEME lance l'appel à projets ["Objectif Recyclage MATières"](#) (ORMAT) financé par le Fonds Economie Circulaire. Cet appel à projets s'adresse aux préparateurs en charge du surtri et de la préparation des déchets après leur collecte et premier tri, aux régénérateurs ou recycleurs, aux transformateurs. Dépôt des dossiers : jusqu'au 02/10/2023.

Publications

- [Guide méthodologique pour mettre en place sa dynamique d'économie circulaire au sein de sa collectivité](#) (Eclaira)
- [Etude sur les coûts de la gestion de proximité des biodéchets](#) (Réseau Compost Citoyen)
- [Panorama des méthodes pour la caractérisation des dépôts sauvages](#) (Rudologia)
- [Gestion des biodéchets issus des activités économiques](#) (Réseau A3P/ADEME)
- Synthèse ["Les déchets non dangereux non inertes en Auvergne-Rhône-Alpes"](#) - données 2021 (Sindra)

Évènements

- [Speed-dating éco-organismes/collectivités](#)
Rudologia organise des speedmeetings avec les éco-organismes et les collectivités. 11 éco-organismes seront présents pour échanger sur les actualités des filières REP et les problématiques opérationnelles, le 1^{er} juin 2023 de 9h à 15h30 à Lyon.
- Le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE) organise une série de rencontres ressources et déchets (RED).
[RED #9 - Déchets du tourisme : mieux les connaître pour mieux les gérer](#), le 22 juin 2023 à 14h30.
- [9e rencontre du Club des collectivités pour l'économie sociale et solidaire](#)
Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), la Chambre régionale de l'ESS (CRESS) en Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT – communautés e-thématiques) organisent une rencontre autour de la thématique : répondre à la crise énergétique avec les structures de l'ESS, le 27 juin de 14h à 16h, en ligne.
- [Colloque tri à la source des biodéchets](#)
AMORCE organise un colloque pour répondre aux problématiques et obligations liées au tri à la source des biodéchets, le 27 juin 2023 à Paris.
- [Découvrez les prochaines formations ADEME](#)
- [Découvrez les prochaines formations Rudologia](#)
- [Découvrez les prochains évènements du Réseau Compost Citoyen Auvergne-Rhône-Alpes](#)



Contacts et inscription : info@sindra.org

- **Cheffe de projet :** Blandine DURANDO - 07 61 32 97 28

Opérateur technique :



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Images du bandeau : ©Arnaud Bouissou - Terra / Damien Valente - Terra

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous [désinscrire](#).